

 <p>Collège Catholique SAINT JEAN BOSCO Treichville</p>	Nom et Prénoms : _____ /classe :	
	Année : 2021-2022 Date : 28 Oct. 2021 Niveau : 4 ^{ème} DUREE : 1 HEURE	<u>DST N°1 / 1^{er} TRIMESTRE</u> EDHC
	CE EDHC	<u>OBSERVATIONS</u>

*Cette épreuve comporte deux pages numérotées 1/2 et 2/2.
Toute rature ou présence de correcteur (blanco) sur la feuille de devoir annule la réponse.*

EXERCICE I :

Parmi les catégories de personnes ci-dessous, relève celles qui sont des personnes ressources pour la promotion des Droits de l'Enfant.

- a. Le juge des enfants ;
- b. Le chef de classe ;
- c. Les experts du Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF);
- d. Les chefs traditionnels ;
- e. Les vendeuses de produits alimentaires ;
- f. La sage-femme ;
- g. Les défenseurs des Droits de l'Homme.

.....

EXERCICE 2 :

Texte : Les enfants soldats : un fléau qui perdure

Quel que soit leur rôle, les enfants soldats sont exposés à des risques élevés de violence, que ce soit en participant directement aux hostilités, en tant que victimes indirectes des conflits, ou comme témoins des exactions. En conséquence, beaucoup de mineurs meurent et bien d'autres sont blessés, mutilés et doivent parfois composer avec un handicap ou des séquelles psychologiques à vie. A ce portrait s'ajoutent des difficultés de réinsertion dans la société.

Nombre d'enfants, notamment des garçons, sont forcés à devenir des combattants. Ils sont enlevés dans leur maison ou à l'école et sont menacés, battus ou drogués afin de créer une dépendance favorisant leur soumission à l'autorité de leurs chefs et tortionnaires.

Maria Camello, chercheuse au GRIP dans l'axe « armes légères et transfert d'armes »
(Texte adapté)

